



Donnez du sens à votre course ou votre marche  
#jebougepouurludopital

**Dimanche 11 septembre 2022**

Depuis 1995, des milliers de participants ont couru ou marché pour Ludopital avec la même joie de participer à une grande manifestation 100% solidaire (la totalité des droits d'inscription et des partenariats va à nos actions hospitalières).

#### NOTRE BUT ?

Réunir les familles en proposant un large éventail de marches et courses dès le plus jeune âge.  
Tout le monde peut participer dans le Parc Barbieux .

**Animations, stands, musique, l'ambiance sera au rendez vous**  
**Le challenge Entreprises/Collectivités**

Depuis 6 ans le Challenge réunit plus de **1 000 collaborateurs** et leurs familles, venant d'une cinquantaine d'entreprises.

#### LE PRINCIPE ?

On marque des points en participant à une ou plusieurs épreuves proposées : marches, courses, épreuves enfants.

**1€ de participation = 1 point.**

**Exemple : Marche de 10 km (inscription 6€ = 6 pts)**

**Les gagnants 2021 :**

Entreprises : SolidarCité

Première collectivité : Ecole Jeanne d'Arc Roubaix

## LE PROGRAMME ?

- 9.00 - Départ marche 10 km - 6€
- 9.10 - Départ du tour de Barbieux, allure libre 3 km - 6€
- 9.50 - Départ du 10 km - 10€
- 10.00 - Départ de la marche 6 km - 6€
- 11.10 - Départ de la Poussinade (2012-2015) - 3€
- 11.20 - Départ de la Promenade des Bambins (2016-2020) - 3€

\*Départs et arrivées se font à Roubaix, au Parc Barbieux,  
avenue Lenôtre entre le lycée Baudelaire et l'école Jeanne d'Arc  
\*Renseignements Challenge : Gilles Gamot ggamot@free.fr 0652277663

## COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE AU CHALLENGE

Utilisez le fichier Excel spécifique qui est en pièce-jointe (un onglet par épreuve). Il suffit d'indiquer son nom, prénom, sexe et éventuellement adresse mail (âge pour les courses enfants).

- Comme aucune course (y compris le 10 km) ou marche n'est chronométrée ni classée, le certificat médical n'est pas obligatoire. Il est uniquement conseillé.
- Les Foulées virtuelles constituent une épreuve les participants s'engagent à effectuer une marche ou course où et quand ils le choisissent. vous trouverez donc un onglet spécifique dans notre fichier. La participation demandée est de 5€.
- Le fichier doit nous être transmis au plus tard le vendredi 2 septembre 2022. Le règlement peut être envoyé ultérieurement. Les dossards seront à votre disposition à partir du lundi 22 août sur rendez vous [contact@ludopital.fr](mailto:contact@ludopital.fr)
- Il est également possible de s'inscrire individuellement en passant par notre site [www.ludopital.fr](http://www.ludopital.fr) et en précisant sur le formulaire le nom de l'entreprise ou de la collectivité. À défaut, ces participants ne seront pas comptabilisés dans le challenge.
- Si des participants s'inscrivent après le 2 septembre, ils seront traités individuellement et devront donc récupérer leurs dossards individuellement.

